

Certificat

Emissions dans l'air intérieur : mesures des COV.

Pour le produit :

705 S (24/06/11/003/01)

Fabriqué par :

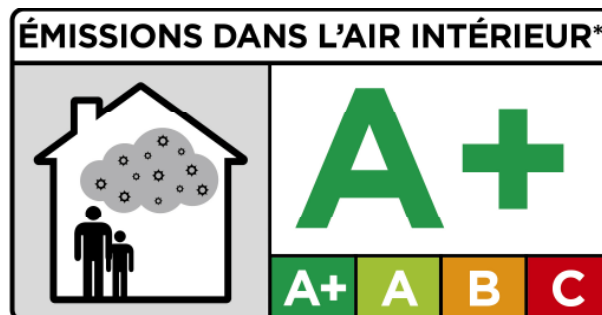
CLIPSO PRODUCTION
Monsieur Serge Weibel
5 rue Eglise
68800 Vieux Thann
France

Date du contrôle : **02.09.2011**

Un échantillon du produit ci-dessus référencé a été contrôlé d'après les normes internationales en vigueur EN ISO 16000-3/6 (prélèvement), EN ISO 16000-9 (technique de la chambre d'essai), EN ISO 16000-11 (préparation).

Les essais ont été réalisés d'après l'arrêté du 19 avril 2011 relatif à l'étiquetage des produits de construction et de décoration pour ce qui concerne leurs caractéristiques d'émissions en substances volatiles polluantes.

Les résultats de l'essai donnent au produit testé le critère : **A+**



Jean-François Campens
Gérant

C. TEICHMANN
Ingénieur Technique